



Ségolène Royal
candidate à l'élection présidentielle

Paris, le

16 Avr. 2007

Nos réf. : 4291/pt/td/vd

Chère Madame,

Ségolène Royal a bien reçu votre courrier et vous en remercie vivement. Elle m'a chargé de vous répondre.

Notre système de santé souffre aujourd'hui d'un déséquilibre néfaste au profit des seuls aspects curatifs de la médecine, qui explique l'actuelle négligence pour les facteurs environnementaux de la maladie et la nécessité de mettre en place une vraie politique de prévention.

La question des ondes électromagnétiques que vous soulevez entre dans le champ de cette problématique, au même titre que les organismes génétiquement modifiés ou la pollution atmosphérique.

Au nom du principe de précaution inscrit depuis 2005 dans notre Constitution, nous jugeons donc utile de développer, sur un mode parfaitement transparent, la recherche dans ce domaine pour attester éventuellement de la nocivité des ondes sur la santé.

Il va de soi que des mesures immédiates seraient prises en cas de risque avéré pour la santé publique.

Je vous prie de croire, chère Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François REBSAMEN
Directeur de campagne